

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



FÉDÉRER, INNOVER, ANTICIPER, GAGNER :

# L'AVENIR DES ENTREPRENEURS À TOUTES LES LIGNES !



Tous les jours, tous les matins, l'actualité nous interroge sur l'avenir. Les marchés bougent, la technologie change, les métiers évoluent, les mœurs politiques aussi et les entreprises doivent plus que jamais adapter leurs structures, former des jeunes et rehausser la qualité de leur main d'œuvre.

Parmi tous ces défis, qui sont bien sûr prioritaires, nous voulons afficher une résolution, une forte volonté : par tous les moyens nous voulons rendre aux prix de la construction une vraie valeur qui soient dignes des entrepreneurs et des travailleurs, qui récompensent leur savoir-faire et leurs grandes compétences. Nous allons ainsi poursuivre nos efforts dans la promotion de la qualité neuchâteloise et proposer aux divers pouvoirs adjudicateurs d'améliorer encore les critères de sélection qui permettent aux entreprises de faire valeur leurs atouts, plus loin que le seul prix.

Sur un autre plan, toujours tourné vers l'avenir, nous voulons démontrer à tous nos partenaires que nous croyons à la relève. Nous osons un pari : que d'ici à cinq ans toutes nos entreprises membres engagent un apprenti de plus qu'aujourd'hui ! Une pareille démarche, couronnée de succès, rendra plus riche nos entreprises, riche de promesses, riche de l'attachement qu'une main d'œuvre renouvelée apportera à la pérennité de nos métiers.

L'avenir, c'est encore l'innovation qui est au centre de toutes les décisions. Nous parlons ici d'une innovation qui apporte un progrès humain. En effet, dans un contexte économique concurrentiel et mouvant, le défi est posé : il s'agira pour nos entreprises de s'adapter rapidement aux mutations technologiques qui influencent le marché et les métiers. D'ici à 2022, selon les observateurs, les nouveaux métiers représenteront 27 % de l'emploi total. Tout cela sous l'influence de la transformation numérique et de la mondialisation.

La clé pour rester devant : l'anticipation. Anticiper, c'est prévoir et prévoir, c'est gagner ! De quelles compétences mon entreprise aura-t-elle besoin demain pour se développer ? La vision du patron et sa capacité à identifier les opportunités et les menaces à venir seront ici toujours essentielles.

L'avenir, c'est aussi participer aux débats citoyens, occuper une place active dans le développement de notre canton, de ses infrastructures, de ses projets et de ses améliorations. Travailler tous ensemble pour rendre le canton de Neuchâtel à nouveau fort, attractif et surtout moins pauvre ! La FNE est une force de proposition présente à tous les rendez-vous. Si elle croit au contrat-formation développé dans les pages intérieures de ce rapport ainsi qu'au retour d'une fiscalité moins punitive qu'aujourd'hui, la FNE veillera à ce que les importants efforts et sacrifices consentis par l'économie neuchâteloise ne demeurent pas vains.

L'avenir, c'est encore prendre acte que la lutte contre toutes les formes de travail illicite est désormais engagée. Les autorités ont pris conscience des urgences. Avec l'Etat, nous sommes maintenant plus forts pour rendre loyale la concurrence et honorer nos convictions paritaires avec une Convention Nationale signée pour quatre ans.

L'avenir enfin, c'est se réjouir des dix prochaines années ! Les évitements du Locle et de La Chaux-de-Fonds, la ligne directe entre le Haut et le Bas, le contournement est de la Métropole horlogère : plus de deux milliards de francs de promesses de travail avec une certitude : dès 2021 les travaux préparatoires aux percements de deux tunnels aux Brenets et au Locle seront lancés. Nos entreprises, compétitives partout puisque les plus grandes gagnent des marchés outre-frontières, se préparent pour ces importantes réalisations. Avec les autorités, avec les décideurs.

Dans le rapport que vous tenez entre les mains, d'autres chapitres de notre secteur économique et social sont mis en valeur. L'enquête conjoncturelle annuelle, que nous proposons chaque année à nos membres, révèle ainsi que les volumes de travail sont jugés encore bons, un peu plus pour la maçonnerie que pour le génie civil. Mais restons prudents et prenons en compte le taux de vacance immobilier dans notre canton, à mettre en parallèle avec la baisse préoccupante de la population neuchâteloise.

Dans ces pages, nous tirons aussi quelques bilans :

- celui d'InterNeb qui n'aura d'avenir que si la solidarité des entreprises sera récompensée,
- celui de la Fondation pour la rénovation du CPMB qui a d'ores et déjà choisi les principes et les règles à suivre pour entretenir chaque année tous les bâtiments rénovés entre 2012 et 2015 ;
- celui du Plan d'action du Conseil d'Etat pour la formation duale ;
- celui enfin de la sécurité sur les chantiers et du respect des conventions collectives.

Plus loin que les chiffres, nous avons gardé pour la fin de cet éditorial les sentiments de fierté et de reconnaissance que nous devons à nos personnes. Nous réitérons notre vive gratitude à Monique Donzé, secrétaire ou régente de la FNE cinq lustres durant !

De semblables remerciements appuyés vont à l'ensemble du comité. Avec un grand coup de chapeau à Jean Marie Meroni, membre depuis 1989 et qui va s'en aller cet été, mais qui aura œuvré comme personne avant lui pour les jeunes, leur formation et leur perfectionnement professionnels. Pour reprendre le flambeau, Gilles Mettraux lui succèdera après les vacances estivales. Il sera le nouveau Monsieur Formation professionnelle de la FNE. Nous saluons, dans la foulée, l'entrée au

Comité de Mauro Zuttion, patron du groupe du même nom et qui s'est mis à disposition pour valoriser le métier d'entrepreneur.

Nous voulons encore remercier tous nos membres. Ils s'engagent, forment et montrent la voie à suivre pour préparer nos futures générations à l'avenir de nos métiers. Leur loyauté et leur fidélité nous touchent et nous motivent.

Enfin, nous adressons une gratitude particulière à Laurie Girardier et Giuliano Dall'Omo, qui ont tous les deux commencé leur parcours chez nous en 2018. Leur fraîcheur est maintenant notre gage d'avenir ! Sans oublier notre directeur, Jean-Claude Baudoin, avec qui nous venons de fêter vingt ans de fidélité à la direction de la FNE et qui s'en ira à la retraite en 2020. Tous les jours à Colombier, ces trois personnes servent notre fédération avec un profond dévouement et un grand respect.

**Olivier Haussener**  
Président

# INTRODUCTION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE EN SUISSE

## LES TRAVAILLEURS DES ENTREPRISES SERONT FIERS DE PORTER LEUR BADGE !



**LONGTEMPS SOUHAITÉ, SOUVENT RÉCLAMÉ, LE VOICI DONC ARRIVÉ LE BADGE SUISSE QUE LES TRAVAILLEURS PORTERONT BIENTÔT EN SAUTOIR SUR LES CHANTIERS NEUCHÂTELOIS ! EN EFFET, D'ICI À L'ÉTÉ NOUS L'ESPÉRONS, LES PREMIÈRES CARTES PROFESSIONNELLES SERONT REMISES AUX ENTREPRISES QUI RESPECTENT TOUTES LES DISPOSITIONS CONVENTIONNELLES ET LÉGISLATIVES.**

Ce badge de la taille d'une carte de crédit, muni d'une puce électronique, doté de la photographie du travailleur, contiendra quelques indications de base. Les contrôleurs de chantiers, grâce à un QR code et avec leur portable, pourront vérifier la validité des informations et repérer ainsi plus vite les éventuels dysfonctionnements.

Avec Unia, d'un commun accord, nous avons arrêté un premier principe de base, qui est d'une grande importance. Le voici en raccourci :

- Aucune entreprise ne recevra de badge sans le feu vert de la Commission Paritaire Neuchâteloise du gros œuvre. La même Commission délivrera des badges aux entreprises qu'elle aura au préalable contrôlées, soit une fois dans les cinq dernières années, soit une fois de manière succincte en 2019.

Plus loin, la Commission a rédigé un règlement. Un point doit être mis ici en évidence. Pour obtenir un badge, voici les documents que les entreprises devront remettre au préalable.

- Attestation AVS (être à jour avec le paiement des cotisations) (à renouveler sur demande paritaire)
- Attestation du paiement de l'impôt à la source
- Attestation d'affiliation à une caisse de prévoyance professionnelle
- Attestation de cotisations à la Fondation FAR (retraite anticipée)
- Attestation assurance LAA (primes payées)
- Attestation assurance collective – indemnités journalières en cas de maladie (primes payées).

Le constat est clair : les entrepreneurs veulent donner une grande valeur à ce nouveau badge. Il fera la fierté des travailleurs et l'honneur des entreprises. La lutte contre les tricheurs en tous genres est donc intensifiée.

**ISAB  
SIAC**

Le système d'information Alliance construction (SIAC) améliore et modernise l'application des CCT dans la branche de la construction.

## ENQUÊTE CONJONCTURELLE ANNUELLE SUR L'ÉTAT DU MARCHÉ

## VOLUME DE TRAVAIL 😊

## BÉNÉFICE DU TRAVAIL 😞

**AU SEIN DE NOTRE FÉDÉRATION, NOUS AVONS BEAUCOUP DE COMPÉTENCES HUMAINES : DES CONSTRUCTEURS, DES INGÉNIEURS, DES ÉCONOMISTES, DES COMPTABLES. TOUTEFOIS, À L'HEURE DE L'ANALYSE POUR QUALIFIER L'ÉTAT DE LA CONJONCTURE EN 2018, IL NOUS MANQUE PEUT-ÊTRE UN THÉRAPEUTE ! UN PROFESSIONNEL POUR COMPRENDRE L'INCOMPRÉHENSIBLE : POURQUOI QUAND LE VOLUME DE TRAVAIL EST HAUT LES RENDEMENTS SONT BAS ?**

La question est sans doute trop simple, simpliste ou provocatrice, mais elle résume un état d'esprit, une inquiétude et quelques difficultés rencontrées par nos patrons d'entreprises au fil des travaux et des planifications de tous les jours.

L'enquête que nous avons réalisée indique en effet que les carnets de commandes en 2018 furent mieux remplis que ceux de 2016 et de 2017. Attention toutefois : quantifier le volume de travail oblige à relever une constatation, voire une confirmation : les grandes entreprises du bâtiment et du génie civil de la FNE gagnent chaque année des parts de marché de plus en plus conséquentes hors du canton, plus loin que la proximité. Elles déplacent hommes et machines, prouvent leur compétitivité, mais augmentent aussi leurs risques et leurs charges. Qu'il soit béni le temps qui reviendra peut-être, celui où les collectivités publiques neuchâteloises consacrent des budgets utiles et idoines pour améliorer leurs infrastructures et entretenir convenablement leurs patrimoines !

A la question « Quelles sont les trois principales inquiétudes pour 2019 », les réponses sont des répliques de l'année écoulée.

- le climat politique et économique du canton n'est pas favorable à la cohésion et à l'investissement. L'excès de réglementation est parfois insupportable.
- La concurrence est si agressive que les marges bénéficiaires sont en baisse continue.
- la difficulté à recruter du personnel qualifié et le prix des fournitures.

Entre 2017 et 2018, les chiffres d'affaires ont évolué comme suit :

- + 12 % dans le bâtiment,
- 3 % dans le génie civil.

Au total final, avec l'accumulation des chiffres d'affaires du bâtiment et du génie civil, la hausse est de 4 % entre 2017 et 2018.

La diminution des affaires dans le génie civil est le reflet du recul des

investissements. Hors canton, en revanche, les commandes de travail sont en hausse.

Un tel résultat est un ajustement. Les graphiques ci-contre révèlent nos conclusions.

On peut donc affirmer sans risque d'erreur que le marché est stable, avec un point noir tout de même : la visibilité économique des patrons ne dépasse pas les deux ou trois mois. Il est ainsi de plus en plus difficile de prévoir l'avenir avec quelques certitudes. Naviguer à vue : c'est le (triste) sort des chefs d'entreprises.

## EN QUELQUES LIGNES...

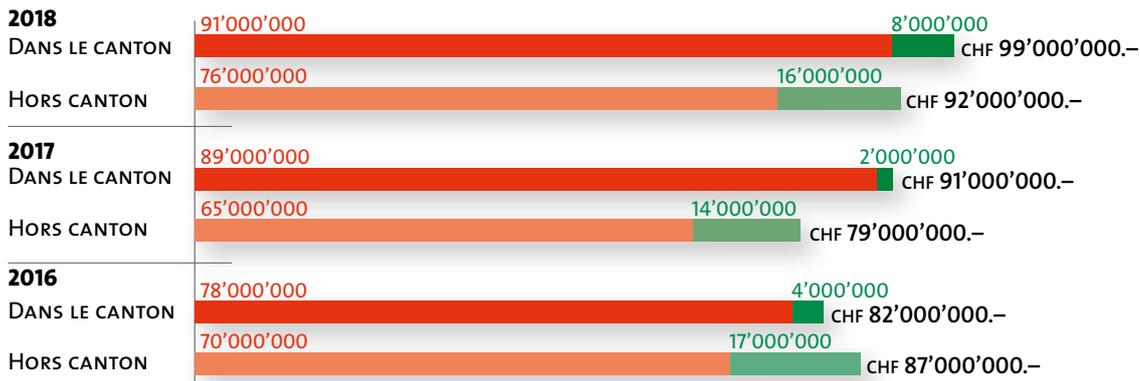
66 % 70 % 74 % 72 %	La proportion des membres qui ont répondu à l'enquête.
980 916 1'030 1'018	Le nombre d'adjudications reçues <b>dans le canton</b> en 2018, bâtiment et génie civil ensemble.
510 460 451 430	Le nombre d'adjudications reçues hors canton, bâtiment et génie civil ensemble.
0 à 5 % 5 à 10 % 15 à 20 % 10 à 15 %	Les réserves de travail des entreprises au seuil de l'année 2018 par rapport à leurs chiffres d'affaires.
😞	La marche actuelle des affaires est instable.

■ Chiffres 2018 ■ Chiffres 2017 ■ Chiffres 2016 ■ Chiffres 2015



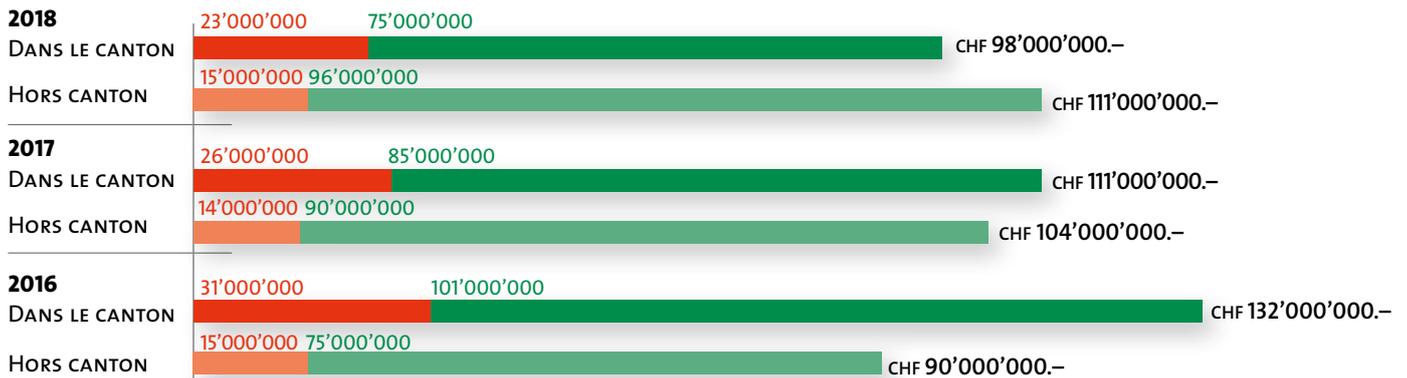
## BÂTIMENT 2016 - 2018

### CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS



## GÉNIE CIVIL 2016 - 2018

### CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS



## BÂTIMENT + GÉNIE CIVIL 2016 - 2018

### CHIFFRES D'AFFAIRES RÉALISÉS



# FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS

## 2018



### COURS MACHINISTES 2018

Au cours de l'année écoulée, 16 candidats ont suivi la formation complète de machiniste. Une session d'examens a eu lieu. Les candidats ont réussi le permis des catégories suivantes :

- 12 candidats ont réussi le permis M2
- 5 candidats ont réussi le permis M3
- 3 candidats ont réussi le permis M6
- 1 candidat a réussi le permis Dumper M7

### COURS GRUTIERES 2018

Les examens de la Catégorie A (camion grue) ont eu lieu le 13 octobre au dépôt de l'entreprise S. Facchinetti SA à Neuchâtel et au dépôt de l'entreprise MGO Réalisations SA à La Chaux-de-Fonds pour la Catégorie A (Manitou).

- Catégorie A (camion grue), 4 candidats ont réussi le permis.

- Catégorie A sur « Manitou », 1 candidat a réussi le permis.

Les examens de la Catégorie B (camion grue) ont eu lieu le 20 octobre sur les chantiers de l'entreprise Zutition Construction SA et de l'entreprise VI GROUP SA Entreprise Générale au Crêt-du-Loche.

- Catégorie B, 4 candidats ont réussi le permis.

### CONDUCTEURS D'ÉLEVATEURS...

Un cours a été organisé en 2018. Au total, 16 travailleurs ont suivi cette formation dans la halle de l'entreprise HG Commerciale à Cortaillod et au CPMB.

Au final, 14 candidats ont reçu le permis de cariste délivré par l'Association Suisse de Formation en Logistique (ASFL).

### ARTICLE 32

La volée 2017-2019 a repris les cours le samedi 17 août pour cette 2<sup>e</sup> année avec 17 CVC (4 NE) et 7 maçons (7 NE).

### CHEF D'ÉQUIPE MAÇON-GÉNIE CIVIL 2016-2018 ET 2018-2020

#### 2016 - 2018

- 12 candidats ont réussi les examens (3 échecs et 1 abandon).

#### 2018 - 2020

- Deux classes de 1<sup>ère</sup> année ont débuté la formation.

### FORUM DES MÉTIERS 2019

Une nouvelle édition du Forum des Métiers a eu lieu pour les domaines « Bâtiment et Construction » le jeudi 31 janvier 2019. La FNE était présente en force. Avec un succès d'audience et d'estime.

### COMPARAISON DES SALAIRES MENSUELS MOYENS PAR CLASSE, DE 2002 À 2018

(sans frais, allocations familiales et 13<sup>e</sup> salaire) en CHF.

	Contremaître	C.E.	Q	A	B	C	Moyenne salaire CN (sans contremaître)
2002	6'820.00	5'839.00	5'266.00	5'162.00	4'700.00	4'174.00	5'028.00
2017	7'691.00	6'614.00	5'973.00	5'860.00	5'406.00	4'890.00	5'768.00
2018	7'710.00	6'634.00	5'990.00	5'881.00	5'394.00	4'862.00	5'749.00

## PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE **DES ÉTOILES DANS LES YEUX!**



### PERMIS MACHINISTES 2018, CAT. SUPPLÉMENTAIRES

Catégories	Réussites	Echecs
M2 Pelle retro	14	0
M3 Chargeuse	14	0
M4 Arraignée	4	1
M6 Rouleau	9	0
M7 Dumper	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>1</b>

### EVOLUTION DES EXAMENS

	Machinistes	Grutiers	Caristes	Totaux
2008	28	11	12	51
2009	34	13	27	74
2010	77	17	16	110
2011	129	15	16	160
2012	137	13	15	165
2013	156	23	30	209
2014	189	20	16	225
2015	213	18	14	245
2016	79	9	32	120
2017	74	8	28	110
2018	42	9	14	65

### EXAMENS GRUTIERS 2018

Les candidats ont été évalués dans les catégories suivantes

	Réussites	Echecs
Cat A	5	0
Cat B	4	0

**DANS LES YEUX, DES ÉTOILES ! BEAUCOUP D'ÉTOILES ET DES SOUVENIRS INOUBLIABLES POUR LES APPRENTIS DU SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION QUI ONT EU LA CHANCE DE FÊTER LEUR BRILLANCE PROFESSIONNELLE AVEC UN CHAMPION HORS DU COMMUN : BEAT FEUZ.**

C'est en effet au terme de la 89<sup>e</sup> édition du Lauberhorn, au mois de janvier écoulé, que **Beat Feuz** a reçu une délégation de 23 apprentis du secteur du gros œuvre. Découvrons-le :

*“Le travail sur les chantiers et le ski sont deux activités essentielles à mes yeux. Les chantiers ont été une véritable école de la vie pour moi. J'en profite encore aujourd'hui. Sans elle, je ne connaîtrais certainement pas la même réussite sportive. C'est un honneur pour moi d'assumer ce rôle d'ambassadeur vis-à-vis de la jeunesse et de mettre en valeur toute la diversité des métiers de la construction.”*

Pour mémoire, le champion du monde suisse de descente a d'abord effectué un apprentissage en maçonnerie une fois son cursus scolaire terminé.

Cette belle rencontre entre Beat Feuz et les apprentis laissera une trace profonde dans la mémoire d'une jeune Neuchâteloise. En effet, **Nolwenn Lambelet**, maçonnerie en provenance de La Côte-aux-Fées, 9<sup>e</sup> au Concours romand de la maçonnerie en 2017, a eu l'aubaine de vivre en direct la course du Lauberhorn et de poser avec la star pour une photographie qu'elle gardera à vie dans son cœur de jeune fille professionnelle qualifiée.

# FONDATION POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS DU CPMB

## LA STRATÉGIE D'ENTRETIEN EST EN PLACE !



**LA BELLE HISTOIRE DU PARTENARIAT PUBLIC/PRIVÉ POUR RÉNOVER ET ENTREtenir LES BÂTIMENTS DU CPMB N'EST PAS PRÊTE DE SE TERMINER. EN EFFET, LE COMITÉ DE GESTION DE LA FONDATION A VOTÉ UNE RÉSOLUTION DE PRINCIPE AU PRINTEMPS 2019. LA VOICI RÉSUMÉE À L'ESSENTIEL.**

Dès 2021, les partenaires recevront une enveloppe d'un montant forfaitaire annuel de 447'000 francs pour débiter les travaux d'entretien du CPMB, complètement rénové entre 2012 et 2015.

Cette obligation d'entretien, complètement nouvelle à l'Etat, relève d'une volonté de la FNE et des autorités publiques de valoriser sans discontinuer le patrimoine public grâce à des travaux d'entretien pérennes et surtout planifiés.

Dès lors, entre 2021 et 2041, à coup de 447'000 francs par an, les partenaires vont veiller avec des yeux de Chimène sur l'état de santé du CPMB, avec une répartition des tâches logique et bien comprise.

- Pour tous les travaux d'entretien « lourd », qui ne relèvent donc pas de la petite maintenance, il appartiendra au Service des bâtiments de l'Etat (Sbat) de planifier les interventions.
- Il reviendra alors aux membres du Conseil de la Fondation d'en adjudger les travaux et d'assurer leurs réalisations.

La Fondation, d'une manière étroite, collabore avec Alain Sommer et Alain Widmer, du Sbat. Et bien sûr avec le CPMB. L'entente est très constructive.



### LE CONSEIL DE FONDATION

#### Président

Jean-Claude Baudoin (FNE)

#### Secrétaire

Olivier Schmid (Etat de Neuchâtel)

#### Membres

Philippe Donner (Etat de Neuchâtel)  
René Lochmatter (coopté)  
Pierre Schnegg (FNSO)

# APPRENTISSAGE LE SALAIRE DES APPRENTIS : UN HAUT NIVEAU !



**DANS LE SECTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION, LES APPRENTIS MÉRITENT CE QU'ILS GAGNENT. VOICI LES RECOMMANDATIONS DE LA FNE POUR 2019.**

<b>LES TROIS PREMIERS MOIS</b>	Fr. 500.- /mois	
<b>1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE, DÈS LE 4<sup>E</sup> MOIS</b>	Fr. 6.- /heure	Fr. 1'056.- /mois
<b>2<sup>E</sup> ANNÉE</b>	Fr. 8.- /heure	Fr. 1'408.- /mois
<b>3<sup>E</sup> ANNÉE</b>	Fr. 12.- /heure	Fr. 2'112.- /mois.

## DROIT AUX VACANCES

6 semaines de vacances payées par année.

## 13<sup>E</sup> SALAIRE

Les apprentis ont droit à un 13<sup>e</sup> salaire, conformément aux dispositions conventionnelles nationales.

## 2018 CAPA'CITÉ AU CŒUR DE LA CAPITALE

# QUAND L'ESPACE VIENT À MANQUER...



DES MÉTIERS

**VOUS CONNAISSEZ CAPA'CITÉ, SES SUCCÈS, SON PRINCIPE MAJEUR : PROMOUVOIR LES MÉTIERS ET L'APPRENTISSAGE DUAL AU CŒUR DES VILLES, LÀ OÙ IL Y A LA FOULE ET LA VIE !**

Si l'édition 2018 a maintenant vécu, elle n'a pas partout convaincu. Neuchâtel, la capitale, deviendrait-elle trop étroite, trop exigüe pour y organiser la plus grande manifestation à l'air libre du canton ?

La question mérite d'être posée et la FNE compte bel et bien participer aux décisions lorsqu'en 2023 Capa'cité reviendra au bord du lac.

Pour l'heure, un petit bilan de l'édition 2018, en un point crucial :

- le Village « Bâtiment & Construction » a montré ses atours sur deux sites. Il a perdu de son unité. Son atout maître était de mettre en valeur les jeunes du gros œuvre et du second œuvre ensemble, sous le même toit. Il s'agira de retrouver une cohésion en 2021 à La Chaux-de-Fonds.

Pour l'ensemble de la manifestation 2018, quelques chiffres :

- 1'700 apprentis mobilisés pour accueillir des visiteurs de tout âge.
- 4'700 élèves de 10e et 11e Harmos accompagnés de leurs enseignants.
- Six quartiers pour montrer 200 métiers.
- 8'000 mètres carrés de surface de promotion.
- 500 bénévoles issus des associations, des écoles, des entreprises qui donnent le meilleur d'elles-mêmes et sans qui l'édition écoulée n'aurait même pas vu le jour.

## APPRENTISSAGE DUAL

# 4'146 CONTRATS SIGNÉS : RECORD CANTONAL !



**LE NOMBRE DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE PROGRESSE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, SIGNE D'UN SUCCÈS GRANDISSANT POUR LA FORMATION DUALE.**

On en comptait 4'146 au 31 décembre 2018, soit 93 de plus qu'en 2017, ce qui constitue un nouveau record cantonal. Dix ans après l'entrée en force du *Plan d'action pour l'avenir de la formation professionnelle*, le nombre de contrats a progressé de 32,7%. Un résultat qui

montre la dynamique initiée dans le canton de Neuchâtel qu'il s'agit de poursuivre avec intensité.

Autre mesure intéressante que l'on peut mettre en évidence : le taux de réussite aux examens. 2018 est une année record : le taux de réussite aux examens pour la filière CFC s'élève à 90%. Dans la construction, ce taux est affiché à 86%. Un tel résultat démontre la qualité de la formation et

la belle implication des partenaires : les associations professionnelles, les entreprises et leurs formateurs et formatrices, ainsi que les écoles, particulièrement le CPMB.

A noter enfin qu'il y a 1'542 entreprises formatrices dans le canton. Elles ne représentent que le 10% de toutes les entreprises. Ce n'est pas assez, c'est peu et même très insuffisant !

## A LA UNE POUR 2020 !

C'est voté, c'est plié : dès 2020 les employeurs du canton vont redoubler d'efforts pour intensifier la formation professionnelle. Objectif : **+ 1'000 apprentis** d'ici à 2025 ! Pour atteindre quel but ? Fermer les écoles à plein temps qui coûtent un bras aux contribuables et former davantage en mode dual.

Aujourd'hui, la part d'élèves en formation duale par rapport à l'ensemble des élèves de la formation professionnelle est de 74%. Dans cinq ans, il en faudra au moins 85% pour crier victoire !

Alors, comment toucher au Graal ? Par quel sacrifice ? A quel prix ? C'est l'« **innovation** » du gouvernement : la signature d'un **contrat-formation qui coûte à tous et qui rapporte aux entreprises formatrices.**

Un compromis mûrement réfléchi entre le gouvernement et les milieux économiques, puis adopté par le Grand Conseil au mois de mars écoulé. Un compromis qui a des allures de nouvelles recettes pour les autorités cantonales et qui porte le nom de Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual. En raccourci : une augmentation du coût du travail !

Nous résumons ci-après les grands axes de ce contrat-formation.

- De 2020 à 2025, prélèvement de 0,58% sur la masse salariale. 39 millions de recettes au total.
- Une partie de ce prélèvement (20 millions de francs) retourne dans la caisse des entreprises formatrices, l'autre (19 millions de francs) dans la caisse de l'Etat qui pourra ainsi financer les baisses fiscales promises et payer les coûts élevés des

écoles à plein temps.

- Le retour d'argent aux entreprises formatrices est prévu comme suit, par apprenti :  
2'600 francs pour un apprentissage d'employé de commerce ;  
5'600 francs pour un apprentissage dans un métier technique ;  
5'600 francs pour un apprentissage, voie de l'AFP ;  
4'600 francs pour un apprentissage de maçon ou de constructeur de routes par exemple.
- Il est clair que ces montants sont provisoires. La FNE compte bel et bien participer fortement à toutes les futures décisions du nouveau fonds.

Le contrat-formation a un objectif majeur : inciter les entreprises à former davantage ! La FNE a choisi de relever le même défi. Avec vous.

# LES ENTREPRISES FORMATRICES DE LA FNE

	Maçon	Constructeur de route	Maçon, voie AFP	Constructeur de route, voie AFP	Conducteur de véhicule lourd, mécanicien en machine de chantier/ agricole	Carreleur	Etancheur	Taillleur de pierre	Gestionnaire du commerce de détail	Logisticien	Employé de commerce	TOTAL
ARRIGO SA		1									1	2
BAILLOD-PYTHON SÀRL	2											2
BIERI & GRISONI SA	5	2										7
DUCKERT SA		2										2
ESSIMA ETANCHÉITÉ SA							1					1
F. BERNASCONI & CIE SA	6	6			1						2	15
F. PIEMONTESE SA	1											1
GEORGES FREY & FILS SA	1											1
HG COMMERCIALE									1	2		3
IMPLENIA SUISSE SA		1										1
INFRA TUNNEL SA											1	1
LBG SA		1			2							3
MARTI TRAVAUX SPÉCIAUX SA	3	2										5
MAULINI CONSTRUCTION SA	1											1
MGO RÉALISATIONS SA	2		1									3
PACI SA	2											2
PIEMONTESE SAVAGNIER SA	2	2										4
S. FACCHINETTI SA		5		2				1			2	10
SPINEDI SA	1											1
STOPPA CONSTRUCTION SA	1											1
TPA SA		1										1
TTT SÀRL				1								1
VON ARX SA					6							6
ZMOOS SA					2							2
ZUCCHET SA						1						1
ZUTTON CONSTRUCTION SA	2				1						1	4
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>81</b>

## CHEFS D'ÉQUIPE

# UNE NOUVELLE EXIGENCE REQUISE !



**GARE AU NIVELLEMENT PAR LE BAS !** Pourquoi pareille recommandation ? Parce qu'après les examens neuchâtelois de chefs d'équipe qui ont eu lieu à Colombier l'an passé, le niveau de cette volée fut tout simplement qualifié de moyen ! Une réaction s'imposait donc et le Comité de la FNE n'a pas tergiversé longtemps avant de prendre une décision pour l'avenir, c'est-à-dire pour les candidats de la volée 2020-2022.

### LA DÉCISION

– À l'avenir, il sera absolument nécessaire de mettre en place un test d'entrée afin de séparer d'emblée l'ivraie du bon grain et d'éviter les échecs programmés pour les candidats qui n'ont pas les acquis de base.

Pour mémoire, rappelons que les cours de chefs d'équipe sont organisés par le CPMB, sur demande de la Commission Paritaire Neuchâteloise du secteur principal de la construction. A noter enfin que trois centres de formation (Fribourg, Sion et Tolochenaz) ont d'ores et déjà mis en place un tel examen d'entrée.

## FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

# UNE NOUVEAUTÉ !

**DÉSORMAIS, LES PERSONNES QUI ENVISAGENT D'ACQUÉRIR DE NOUVELLES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET QUI SOUHAITENT OBTENIR UN TITRE SUPÉRIEUR FÉDÉRAL (CONTREMAÎTRE, CONDUCTEURS DE TRAVAUX, ENTREPRENEUR DIPLÔMÉ) DEVRONT REQUÉRIR ELLES-MÊMES L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE.**

Dorénavant, tout participant à un cours qui va jusqu'à se présenter à l'examen fédéral devra régler lui-même les frais de cours. Une inscription rédigée à l'enseigne d'une entreprise sera jugée nulle et irrecevable.

Une fois acquis, les montants du soutien financier de la Confédération seront comme suit :

- Un montant maximal de 9'500 francs par participant pour un examen professionnel ou 11'000 francs pour un examen professionnel supérieur (avec ou sans répétition des examens).
- Prise en compte des frais d'écolage.
- Pas de soutien pour les repas, les frais de logement, etc.
- Pas de soutien pour les taxes d'examens.

La FNE, il va sans dire encourage ses membres à hausser sans discontinuer la qualité de leur main d'œuvre.

Une question ? Une suggestion ! N'hésitez jamais : appelez la FNE !

## NE CHERCHEZ PAS LA FNE, ELLE EST... PARTOUT!

**IL APPARAÎT PRIORITAIRE CETTE ANNÉE, DANS UN TEL RAPPORT, DE FAIRE LE BILAN DES ENGAGEMENTS DE LA FNE QUI A PIGNON SUR RUE PARTOUT OU PRESQUE POUR CONFIRMER UNE ÉVIDENCE: PERSONNE N'À PLUS JAMAIS RAISON TOUT SEUL! RESTONS DONC RASSEMBLÉS ET PARTENAIRES.**

La FNE est au cœur de diverses associations patronales, à l'échelon romand ou neuchâtelois. Elle est:

- A la présidence de la Région Romandie des Entrepreneurs.
- A la présidence du Bureau Neuchâtelois des Métiers du Bâtiment (BNMB).
- A la présidence de l'Union neuchâteloise des arts & métiers (UNAM).
- Au Comité de l'Association Neuchâteloise pour le Contrôle des Conditions de Travail (ANCCT).
- Au Conseil d'administration de la Chambre Neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie (CNCI).
- Au Comité de la Fédération des Entreprises Romandes (FER).

La FNE est encore au Château, au sein :

- de la Commission tripartite chargée d'observer le marché du travail dans le cadre des mesures d'accompagnement des Accords bilatéraux ;
- de la Commission cantonale de la formation professionnelle ;
- de la Commission de l'énergie ;
- de la Commission des transports ;
- du Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels (FFPP) ;
- du Conseil de gestion au Fonds pour les structures d'accueil;
- du Conseil d'administration de la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire (CCAP).

### LE HAUT ET LE BAS ENSEMBLE?

A lire ici la question posée par les membres du Groupe de Neuchâtel de la FNE le 21 mai écoulé lors de l'assemblée générale: l'existence des groupes régionaux du Haut et du Bas du canton a-t-elle encore un sens?

Pour y répondre, un groupe de travail qui comprendra au moins les deux présidents, à savoir Gilles Mettraux pour le Haut et Jean Bertolotti pour le Bas, va ouvrir la réflexion, après la pause estivale. Une idée semble l'emporter pour l'heure: à côté de la FNE, il est toujours utile d'avoir une voix régionale, une sensibilité au sein d'un groupe qui développera des projets d'études, de culture, de séminaires et de voyages d'agrément pour renforcer les liens entre tous les entrepreneurs du canton. A suivre, bien sûr.

## NOUVELLES DU FRONT AGITATION SUR LE MARCHÉ DES TRANSFERTS!



Louis Risse



Xavier Roulet

**L'AN PASSÉ À PAREILLE ÉPOQUE, DANS CE RAPPORT, NOUS RELATIONS L'ACCUEIL DE LOUIS RISSE AU COMITÉ DE LA FNE, EN SA QUALITÉ DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE F. BERNASCONI & CIE SA. UNE ANNÉE PLUS TARD, QUEL CHANGEMENT! LE VOICI À LA TÊTE DE L'ENTREPRISE GRISONI-ZAUGG SA, AU CŒUR DU PAYS FRIBOURGEOIS.**

Pour le remplacer aux Geneveys-sur-Coffrane, signe d'un marché des transferts en pleine évolution, les actionnaires ont engagé Xavier Roulet, futur ex-directeur d'Infra Tunnel SA. Un sacré défi pour cette personnalité neuchâteloise qui conservera ainsi sa place au Comité de la FNE, une place laissée vacante par... Louis Risse.

Il va sans dire qu'avec cette nomination, les liens entre l'entreprise F. Bernasconi & Cie SA et la FNE seront encore et toujours aussi étroits et solides. A l'heure où nous publions ces lignes, nous ne pouvons présenter le nouveau directeur d'Infra Tunnel SA. A suivre.

## PERMIS DE CONSTRUIRE EN 2018

# PLUS DE 760 MILLIONS DE PROMESSES DE TRAVAIL

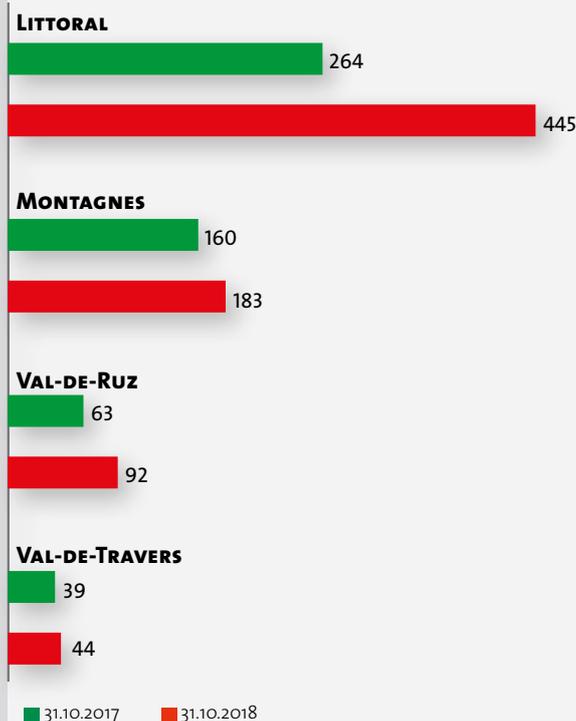
ANNÉES APRÈS ANNÉES, NOUS POUVONS SUIVRE L'ÉVOLUTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS PAR LE SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. NOUS RENCONTRONS DEUX FOIS PAR AN LES PRINCIPAUX COLLABORATEURS. NOUS LES SUIVONS À LA TRACE POUR RENDRE AUX MEMBRES DE LA FNE LES MEILLEURES ESTIMATIONS DE FUTURS TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION.

Mieux que le texte, le graphique ci-dessous illustre à merveille une embellie durable. Le nombre de permis de construire augmente depuis quelques années; ce sont là des promesses de travail qui sont quantifiées par le Service de l'aménagement du territoire.

Entre 2017 et 2018, le montant des travaux à réaliser s'est enrichi de 238 millions de francs. Avec peut-être quelques conséquences sur la vacance immobilière démontrée par les spécialistes neuchâtelois du marché.

## ESTIMATION DU SAT EN MILLIONS DE FRANCS

## +238 ↗



## ACCORD ENTRE LES PARTENAIRES SOCIAUX DU GROS ŒUVRE

# UNE NOUVELLE CONVENTION NATIONALE POUR QUATRE ANS!

APRÈS LA GROGNE, LA GRÈVE ET BEAUCOUP D'INCOMPRÉHENSION, LES PARTENAIRES SOCIAUX DE LA CONSTRUCTION ONT FINI PAR SIGNER UNE NOUVELLE CONVENTION NATIONALE AVANT NOËL. NOUS RÉSUMONS CI-APRÈS LES PRINCIPALES AMÉLIORATIONS DES DISPOSITIONS VALABLES QUATRE ANS.

### CONVENTION NATIONALE – VALABLE QUATRE ANS

#### SALAIRES DE BASE ET EFFECTIFS

	2019	2020
Hausse générale	+ 80.-	+ 80.-
	0.45 à l'heure	0.45 à l'heure

	Pour 2019	Pour 2020
CE	6'160.00 / 35.00	6'240.00 / 35.45
Q	5'633.00 / 32.45	5'713.00 / 32.90
A	5'428.00 / 30.85	5'508.00 / 31.30
B	5'058.00 / 28.75	5'138.00 / 29.20
C	4'557.00 / 26.30	4'637.00 / 26.75

RETRAITE ANTICIPÉE	Dès le 01.04.2019	2020
Le travailleur paie chaque mois	+ 0,5 % (2 % total)	+0,25 %

#### CHAMP D'APPLICATION, GENRE D'ENTREPRISE

La démolition inclue la déconstruction et l'assainissement d'ouvrages de construction amiantés.

#### FIN DES RAPPORTS DE TRAVAIL

##### AVEC UN COLLABORATEUR DE 55 ANS ET PLUS

Un entretien est impératif. Une recherche de solutions aussi. But: éviter le licenciement. La décision finale revient au supérieur hiérarchique.

#### TEMPS DE TRAVAIL

Les entreprises qui posent des revêtements bitumineux peuvent déroger au cadre de la durée journalière et hebdomadaire du travail.

Report possible sur le mois suivant au maximum **25 heures** effectuées en plus pendant le mois en cours. **100** au total pendant l'année.

Compensation en temps des heures en plus: **jusqu'à la fin du mois d'avril**. Sinon, à la fin du mois d'avril, indemnisation du solde des heures avec un supplément de 25%.

# ENTRE 2020 ET 2024 TROIS GROS CRÉDITS : 74 MILLIONS DE FRANCS POUR LE CANTON



**OUTRE LES EXCEPTIONNELS INVESTISSEMENTS CONSACRÉS BIENTÔT AUX ÉVITEMENTS DES DEUX VILLES DU HAUT DU CANTON AINSI QU'À LA LIGNE DIRECTE PAR LE RAIL ENTRE LA CHAUX-DE-FONDS ET NEUCHÂTEL, INVESTISSEMENTS ESTIMÉS AUJOURD'HUI À PLUS DE DEUX MILLIARDS DE FRANCS, IL CONVIENT D'AJOUTER DÉSORMAIS TROIS GROS CRÉDITS QUI PERMETTRONT AUX ENTREPRISES NEUCHÂTELOISES DE PROUVER LEURS COMPÉTENCES, LEUR COMPÉTITIVITÉ À L'HEURE OÙ LES CHANTIERS DÉBUTERONT.**

## 1. ASSAINISSEMENT DU TUNNEL DE LA CLUSETTE

Le tunnel, qui date du milieu des années septante, ne répond plus aux standards actuels de sécurité, en particulier pour les chemins de fuite. L'ouvrage fera l'objet d'une remise en état structurelle, avec l'actualisation des équipements conformes aux exigences du 21<sup>e</sup> siècle. Les travaux débiteront en 2020 et s'étendront sur cinq ans. Dépense globale : environ **40 millions** de francs.

## 2. RECONSTRUCTION DU GRAND-PONT À LA CHAUX-DE-FONDS

Plus de 10'900 véhicules passent tous les jours sur ce pont, construit au début des années septante. Dessous, quelque 86 trains de voya-

geurs roulent quotidiennement, soit plus de 30'000 trains par année. Aujourd'hui, l'infrastructure est en très mauvais état. Elle sera démolie et remplacée par un nouvel ouvrage. Les travaux commenceront en 2021 et dureront quatre ans. Dépense globale : **17 millions** de francs.

## 3. AMÉNAGEMENT DE LA RC1310 : LES PONTS-DE-MARTEL/LA CORBATIÈRE

L'état de la route est très dégradé, présente des problèmes de portance et des déformations importantes de la surface de roulement. La sécurité des usagers est nettement péjorée. De gros travaux de rénovation seront ainsi réalisés par étapes entre 2020 et 2024. Dépense globale : environ **17 millions** de francs.

Il est clair que ces trois investissements vont susciter le plus vif intérêt des membres de la FNE. Nous allons multiplier les contacts avec les autorités afin de bien comprendre les enjeux d'une telle planification.

## CONTRÔLE DES CHANTIERS

# UNE CRÉDIBILITÉ RENFORCÉE POUR LUTTER CONTRE LES TRICHEURS



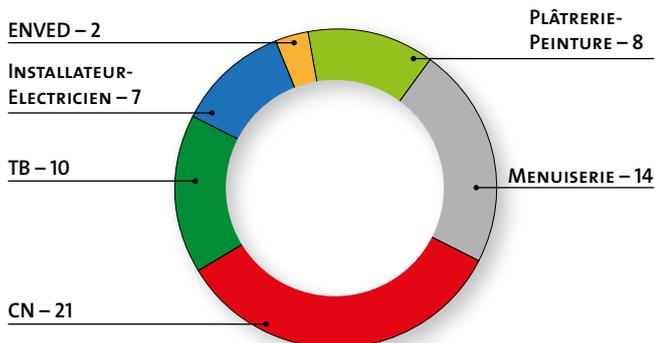
**A L'ÉTÉ 2018, NOUS AVONS FRANCHI UN CAP IMPORTANT : NOUS AVONS SIGNÉ UNE CONVENTION AVEC L'ÉTAT POUR INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE TOUS LES TRICHEURS SUR LES CHANTIERS NEUCHÂTELOIS.**

Une convention nouvelle, actualisée, qui apporte une forte crédibilité aux actions des contrôleurs de l'ANCCT d'une part, des contrôleurs de l'Etat d'autre part. Une convention, en définitive, qui complète un dispositif aujourd'hui rehaussé par l'arrivée prochaine du badge suisse.

Ensemble, selon un calendrier choisi, les hommes de l'Etat et les hommes des partenaires sociaux descendent sur le terrain. Objectif majeur : vérifier à la fois l'application des conventions collectives de travail et l'application des législations sur le travail au noir.

Après l'entrée en vigueur de cette convention, nous pouvons d'ores et déjà fournir quelques chiffres arrêtés au 31 décembre 2018.

### 62 CONTRÔLES EN TOUT : 21 POUR LA CN !



### L'ANNÉE 2018 SOUS LA LOUPE

Nous avons aussi tiré le bilan des contrôles effectués par les seuls inspecteurs de l'Association Neuchâteloise pour le Contrôle des Conditions de Travail (ANCCT) en 2018.

### EN RACCOURCI, L'ESSENTIEL À RETENIR ...

<b>712</b> 521 529	Le nombre de contrôles effectués sur le terrain en 2018 par nos trois inspecteurs, payés par les Commissions paritaires des métiers du bâtiment (gros œuvre et second œuvre réunis).
<b>1'252</b> 874 874	Le nombre de personnes contrôlées en 2018 (gros œuvre et second œuvre).
<b>104</b> 71 73	Le nombre d'entreprises à commettre des infractions en tous genres (gros œuvre et second œuvre).
<b>122</b> 144 111	Le nombre d'entreprises contrôlées, régies par la Convention nationale (CN).
<b>232</b> 252 207	Le nombre de travailleurs de la CN contrôlés.
<b>55</b> 51 41	Le nombre de travailleurs soumis à la CN et qui ont commis ou subi des infractions en 2018.

■ Chiffres 2018 ■ Chiffres 2017 ■ Chiffres 2016

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLICITE

## UN RENFORT FÉMININ POUR COURIR LES CHANTIERS!



**C'EST UNE JEUNE FEMME QUI RENFORCE L'ÉQUIPE DES CONTRÔLEURS DE CHANTIERS À COLOMBIER.**

Emmanuelle Clerc, 33 ans, pure sucre Neuchâteloise, commencera son job le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Elle reprendra la place laissée libre par Cédric Chollet, parti à l'Etat.

Gérante d'immeubles au sein de la Régie Müller & Christ SA à Neuchâtel depuis 2014, Emmanuelle Clerc peut faire valoir une grande connaissance du marché et des entreprises. Motivée, positive, dotée d'une force de caractère peu commune, elle rêvait d'occuper un tel poste depuis plusieurs années. Elle nous a convaincus. On l'a reconnue naturelle et sincère. Ce sont avant l'heure des atouts essentiels.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ  
AU TRAVAIL

## 108 VISITES



### VISITES DE CHANTIERS

En 2018, 108 visites ont été effectuées par Giuliano Dall'Omo, responsable technique de la FNE. Avec le bilan qui suit :

- 4 chantiers présentaient d'importants dysfonctionnements de sécurité (dangers de chutes en hauteur principalement) ;
- 3 entreprises ont réagi rapidement pour corriger ces défauts. Pour la 4<sup>e</sup>, nous avons dû faire appel à la SUVA.

### FORMATION EDEX

Le cours EDEX 2018 s'est tenu le 27 mars et a été suivi par 16 personnes.

Le programme était le suivant :

- Cahier de charges de la direction et du PERCO
- Travail des jeunes
- Risques psychosociaux
- 1<sup>er</sup> secours
- Rayonnement UV sur les chantiers
- BST-INFO59 – Accessoire de levage
- Divers

# FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB

## UN HIVER À PLUS DE 400'000 FRANCS !



**EN 2019, PENDANT 68 JOURS, LES ENTREPRISES DE LA FÉDÉRATION ONT PU OBTENIR DES PRESTATIONS SONNANTES ET TRÉBUCHANTES DE LA PART DU FONDS DE SECOURS HIVERNAL INTERNEB.**

Le bilan le plus récent est aujourd'hui connu et publiable : le Fonds a sorti de ses caisses quelque 406'226 francs.

Douze entreprises ont perçu des indemnités entre les mois de janvier et avril 2019. De manière cumulée, entre 2004 et 2019, InterNeb a versé 6'426'730 francs pour indemniser les entreprises.

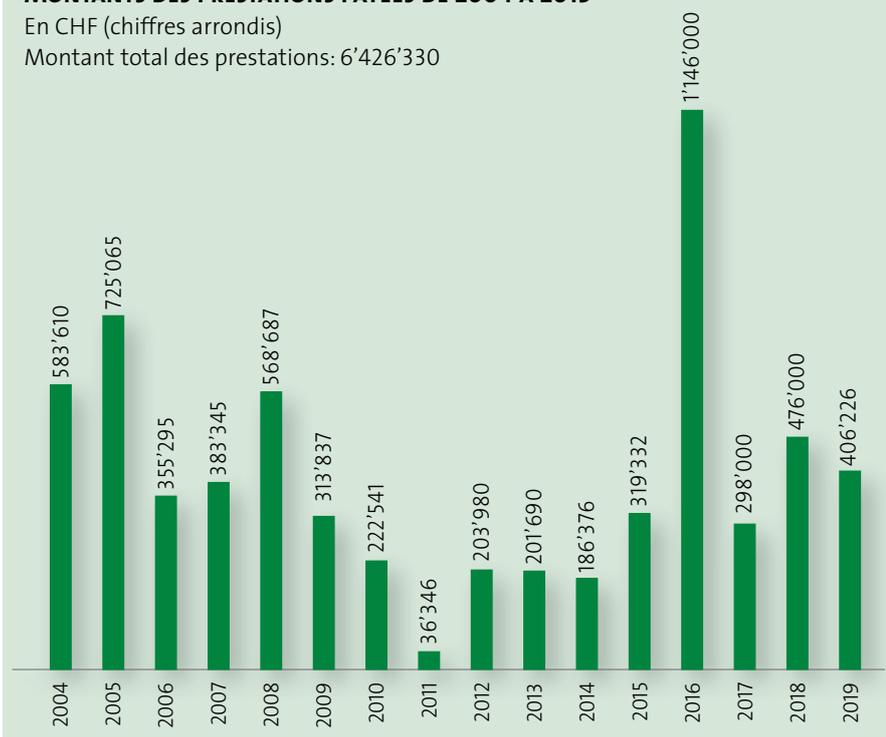
Pour mémoire, le Fonds de secours hivernal a deux objectifs : lutter contre

l'exclusion professionnelle tous les hivers à la mauvaise période sur les chantiers et permettre aux entreprises de conserver leurs collaborateurs douze mois sur douze. Pouvoir conserver ses collaborateurs, c'est promouvoir leurs compétences et valoriser ceux qui, tout au long de leur carrière, poursuivent leur formation

### MONTANTS DES PRESTATIONS PAYÉES DE 2004 À 2019

En CHF (chiffres arrondis)

Montant total des prestations: 6'426'330



### POUR L'ESSENTIEL, VOICI QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON ÉCOULÉE...

12  
10  
17

Le nombre d'entreprises qui ont eu recours aux prestations InterNeb entre les mois de janvier et avril 2019.

68  
61  
63

Le nombre de jours d'ouverture d'InterNeb entre janvier et avril 2019.

406'626.00  
476'000.00  
297'845.60

En francs, le coût des prestations InterNeb pour les mois de janvier, de février, de mars et d'avril 2019.

■ Chiffres 2019  
■ Chiffres 2018  
■ Chiffres 2017

28 JANVIER 1936 - 6 JUILLET 2018

## GILBERT FACCHINETTI : UN GÉANT QUI A OCCUPÉ BEAUCOUP DE SCÈNES !



et relèvent par le perfectionnement professionnel de nouveaux défis.

Afin d'assurer la pérennité du Fonds de secours hivernal InterNeb, de manière paritaire, les parties à la convention ont choisi de limiter l'accès aux prestations financières. C'est ainsi que tous les trois ans (législature), les partenaires à la gestion d'InterNeb ouvrent un crédit-cadre aux entreprises qui cotisent. Avec l'application d'un principe simple :

- Chaque entreprise, en cas de chute conjoncturelle entre les mois de janvier et d'avril, recevra au maximum trois fois le montant de ses contributions annuelles.
- Dès lors qu'une législature InterNeb dure trois ans, chaque entreprise pourra en définitive recevoir six fois le montant de ses contributions annuelles, mais jamais plus de trois fois par année.

Une telle limitation a l'avantage d'assurer une vie économique à InterNeb; elle permet aussi d'éviter certains abus.

La gestion d'InterNeb est assurée par le personnel de la FNE. Prioritairement, nous remercions Mme Laurie Girardier de son engagement. Elle a parfaitement relayé Mme Monique Donzé à la barre de ce fonds paritaire.



**AVANT L'AUBE DU 6 JUILLET ÉCOULÉ, GILBERT FACCHINETTI S'EN EST ALLÉ.**

La Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs gardera à jamais le souvenir d'un patron, d'un passionné hors du commun, engagé, humble et doté d'une force de travail, de conviction et d'humanité remarquables. Elle a perdu l'un de ses plus grands capitaines, un pionnier bâtisseur courageux qui n'a eu de cesse de promouvoir les nobles métiers de la construction.

Géant de beaucoup de scènes, ici en Pays républicain, mais bien plus loin encore, en Suisse et à l'étranger, Gilbert Facchinetti a promené en quelque sorte son esprit d'indépendance et sa puissante imagination partout. Tout à la fois fleur et fruit d'une culture familiale héréditaire, il symbolisait le talent et une certaine folie où s'entremêlaient des sentiments d'une belle gaieté ou d'une profonde tristesse jusque dans les épreuves et à travers les obstacles. Un peu du génie de notre monde s'était incarné en lui.

Nous lui disons une dernière fois adieu.

A LA PETITE MINE DEPUIS 1957

## ADIEU « PIERROT »



**L'AMI PIERRE WYSS S'EN EST ALLÉ. LES OBSÈQUES ONT EU LIEU AU CŒUR DU MOIS DE MAI, LE 21 ÉCOULÉ EN L'ÉGLISE DE TRAVERS, EN PRÉSENCE DE SA FAMILLE ET DE SES PROCHES.**

Pierre Wyss fut nommé membre vétérane de la FNE au mois de juin 2017, lors d'une assemblée générale qui a eu lieu chez lui à l'occasion du quart de siècle de Valbitume.

Sous le signe de la fidélité, il a aligné les honneurs et les fiertés :

- 60 ans de mariage avec Vanda, trois enfants, six petits-enfants et quatre-arrière petits-enfants ;
- toujours actif au sein de l'entreprise Wyss SA, depuis 1957 sans discontinuer.

Il nous manquera et nos pensées vont à Pierre-Alain, le patron d'aujourd'hui, 4<sup>e</sup> génération des Wyss.

PAS MOINS DE 24 LAURÉATS

## UN NOUVEAU CONTREMAÎTRE MAÇON DANS LE CANTON

La FNE félicite tous les contremaîtres maçons qui ont passé avec succès leur examen professionnel du 7 au 11 janvier 2019. En Suisse romande, 24 candidats sur 33 ont obtenu leur brevet fédéral. Dans les trois régions linguistiques, 219 participants sur 258 ont réussi leurs examens.

La FNE félicite vivement un lauréat neuchâtelois, en l'occurrence Albino Laranjeira, qui a ramené au début de l'année son titre dans son entreprise : Marti Travaux Spéciaux SA, de Cornaux.



JEAN MARIE MERONI

## TRENTE ANS D'ENGAGEMENT !



**LE PERSONNAGE EST CONNU COMME LE LOUP BLANC DANS LE MONDE DE LA CONSTRUCTION NEUCHÂTELOISE.**

Depuis trente ans, l'ami Jean Marie Meroni assume le rôle de « *Monsieur Formation Professionnelle* » au sein du Comité de la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs.

Nous aurons bien sûr l'occasion de lui rendre un hommage plein de tendresse et d'amitié lors de

notre Assemblée générale qui aura lieu le 11 juillet prochain au CPMB de Colombier.

Mais pour l'heure, place à l'actualité. Dès le mois d'août, pour prendre le relais de Jean Marie Meroni, un entrepreneur jeune, prêt à mouiller son maillot pour la FNE va reprendre le flambeau. Il s'agit de **Gilles Mettraux**, patron d'Arrigo SA et d'Arrigo & Tonon SA.

Nous lui tirons ici un grand coup de chapeau. Qu'il soit remercié de sa volonté; nous serons à ses côtés pour l'accompagner dans ses périples associatifs.

## ROBERTO RONCHI SOUS LES PROJECTEURS

### UN BEL AMBASSADEUR!

**DIRECTEUR TECHNIQUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE PACI, DEPUIS QUELQUES SEMAINES À LA RETRAITE, ROBERTO RONCHI LAISSE UN BEAU SOUVENIR À LA FNE. IL MÉRITE MILLE APPLAUDISSEMENTS.**



Depuis 25 ans en effet, **Roberto Ronchi** est membre de la désormais célèbre Commission paritaire des Machinistes & Grutiers. Avec l'actuel président **Paolo Ravera**, qui lui aussi symbolise le dévouement depuis quatorze ans, **Roberto Ronchi** est devenu en quelque sorte notre ambassadeur auprès d'Unia pour l'organisation et la gestion de cours professionnels annuels qui

ouvrent aux collaborateurs des entreprises des perspectives et des plans de carrière dignes de leur engagement sur les chantiers.

La FNE adresse maintenant ses vœux les meilleurs à son dignitaire, ancien radical devenu PLR et qui a longtemps usé les bancs du législatif de Colombier pour inciter les autorités à entretenir et développer des infrastructures à la hauteur des ambitions communales.

Il conserve un mandat toutefois: il continuera de représenter la FNE auprès du Bureau de la Chambre Immobilière Neuchâteloise, comme il le fait si bien depuis douze ans.

## AU PRINTEMPS 2018

### ALLIANCE SOUS LE TOIT DE LA FNE

**AU PRINTEMPS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE, LES ENTREPRISES ZUTTON ET PACI ONT UNI LEURS FORCES. UN TEL RAPPROCHEMENT STRATÉGIQUE ILLUSTRE QUELQUES OBJECTIFS CLAIRS:**

- rassembler des compétences complémentaires ;
- donner naissance à une marque porteuse d'un modèle d'affaire innovant.

Jusqu'ici, comme annoncé, les deux entreprises ont continué d'opérer dans leurs marchés respectifs et sous leur identité actuelle.

Toute innovation commence par la synergie des efforts: tel est en définitive le message envoyé par ce nouveau groupe, un des très grands à l'échelon romand.

## CÉRÉMONIE À MÔTIERS, AVEC LA FNE

### UN SUCCÈS D'ESTIME



**TIRONS UN GRAND COUP DE CHAPEAU À QUINZE NOUVEAUX ENTREPRENEURS-CONSTRUCTEURS DIPLÔMÉS.**

Ils ont reçu leur précieux sésame lors d'une magnifique cérémonie qui s'est déroulée à Môtiers à la fin du mois d'octobre de l'année écoulée. C'est la FNE, avec son légendaire sens de l'accueil, qui avait organisé l'événement. Avec un beau succès d'estime et une photographie en guise de souvenir pour les lauréats.

## LES ROUAGES DE LA FNE

# UN ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE !

**LA FNE A FAIT LE TOUR DE SES HOMMES ESSENTIELS, CEUX QUI ANIMENT LES SÉANCES, QUI PRÉSIDENT LES COMMISSIONS, QUI DISPENSENT DES COURS, QUI SONT LES EXPERTS AUX EXAMENS.**

Cette année, elle applaudit l'extraordinaire engagement de Paolo Ravera, de l'entreprise S. Facchinetti SA à Monruz. L'ami Paolo, en effet, est au cœur de la Commission paritaire des machinistes & grutiers. Il en a rejoint les rangs en 2005, il la préside depuis 2007 !

Nous précisons que Paolo Ravera, avant d'entrer à la Commission paritaire des machinistes & grutiers, était chargé de cours, depuis 1998, soit 21 ans !

Une fidélité exceptionnelle, une longévité remarquable !



Paolo Ravera préside la Commission des Machinistes & Grutiers depuis 2007

## AU CŒUR DE LA FNE À COLOMBIER

# LAURIE GIRARDIER : 25 ANS APRÈS MONIQUE DONZÉ !

**LAURIE GIRARDIER VA DONC ÉCRIRE LES NOUVELLES PAGES DE LA FNE; ELLE A PRIS LA PLACE DE MONIQUE DONZÉ, AU CŒUR DU SECRÉTARIAT À COLOMBIER, DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE ÉCOULÉ.**

Laurie Girardier a une large expérience professionnelle et sur son parcours elle a relevé de nombreux défis dans le monde des médias, de l'événementiel, de l'hôtellerie et de la culture. Celle qui a passé cinq années aux côtés de Daniel Rossellat, à la direction Events d'Expo.02, de la création au développement de multiples projets, a aussi collaboré à la rédaction neuchâtoise de la RTS pour couvrir l'actualité régionale, qu'elle soit économique, politique, sociale ou culturelle.

De langue maternelle française, elle maîtrise l'allemand, le suisse allemand et l'anglais. Lors de la plus récente assemblée générale, au mois de décembre 2018, nous lui avons souhaité une agréable bienvenue. Six mois plus tard, elle est d'ores et déjà devenue un rouage essentiel de toute notre organisation.



## COMITÉ DE LA FNE

# DEUX NOMINATIONS !

**DEUX BELLES PERSONNALITÉS ONT REJOINT LES MEMBRES DU COMITÉ DE LA FNE DEPUIS PLUSIEURS MOIS. DEUX PATRONS QUI ONT CHOISI DE DÉMONSTRER PASSIONNÉMENT LEUR INTÉRÊT POUR NOTRE ASSOCIATION ET QUI ASSISTENT AVEC ASSIDUITÉ AUX MULTIPLES RÉUNIONS À COLOMBIER.**



Gilles Mettraux



Mauro Zuttion

C'est ainsi que Gilles Mettraux, des entreprises Arrigo et Arrigo & Tonon, motivé, engagé, va succéder à Jean Marie Meroni à la tête de la formation professionnelle au sein de la FNE. Un challenge important, un magnifique défi et un honneur aussi de continuer l'action d'un prédécesseur entré au Comité en 1989 !

Dans la foulée, nous avons aussi accueilli avec beaucoup d'entrain et de reconnaissance Mauro Zuttion, patron du groupe du même nom. La place laissée libre par Jonas Friedrich lui revenait de droit.

Nous leur souhaitons une agréable bienvenue et énormément de plaisir.

# COMPTES ANNUELS 2018

## BILAN

En CHF	31.12.2018	31.12.2017
<b>ACTIF</b>	<b>1'630'445.29</b>	<b>1'613'876.14</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>919'445.29</b>	<b>888'873.14</b>
Trésorerie	597'029.34	604'617.49
Liquidités	589'579.34	597'167.49
Titres	7'450.00	7'450.00
Créances pour ventes et prestations	316'292.90	278'415.65
Envers des tiers	341'292.90	278'415.65
Correction de valeur sur créances	-25'000.00	0.00
Actifs de régularisation	6'123.05	5'840.00
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>711'000.00</b>	<b>725'003.00</b>
Immobilisations corporelles meubles	11'000.00	3.00
Mobilier	11'000.00	3.00
Immobilisations corporelles immeubles	700'000.00	725'000.00
Immeuble BNMB	1'150'000.00	1'150'000.00
Fonds d'amortissement sur immeuble BNMB	-450'000.00	-425'000.00
<b>PASSIF</b>	<b>1'630'445.29</b>	<b>1'613'876.14</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>	<b>235'118.27</b>	<b>218'548.70</b>
Dettes à court terme portant intérêt	27'600.00	27'600.00
Emprunt hypothécaire	27'600.00	27'600.00
Passifs de régularisation	207'518.27	190'948.70
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>	<b>845'800.00</b>	<b>853'400.00</b>
Dettes à long terme portant intérêt	795'800.00	823'400.00
Emprunt hypothécaire	795'800.00	823'400.00
Provisions	50'000.00	30'000.00
Capacité	40'000.00	30'000.00
Fonds pour la formation professionnelle	10'000.00	0.00
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>549'527.02</b>	<b>541'927.44</b>
Capital	541'927.44	535'981.09
Résultat de l'exercice	7'599.58	5'946.35

## COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF	BUDGET 2019	COMPTES 2018	BUDGET 2018	COMPTES 2017
<b>PRODUITS</b>	<b>718'000.00</b>	<b>816'880.90</b>	<b>737'000.00</b>	<b>787'837.75</b>
Cotisations	480'000.00	513'835.00	480'000.00	488'647.00
Vente tarifs	1'000.00	3'924.80	0.00	470.00
Participations assemblée générale	4'000.00	0.00	4'000.00	2'900.00
Indemnités, mandats paritaires	230'000.00	294'214.65	250'000.00	288'849.35
Dons (formation professionnelle, concours,...)	3'000.00	5'000.00	3'000.00	7'000.00
Charges/ Produits financiers	0.00	-93.55	0.00	-28.60
<b>CHARGES</b>	<b>-754'000.00</b>	<b>-762'711.97</b>	<b>-694'000.00</b>	<b>-740'879.15</b>
Charges de personnel	-535'000.00	-479'699.50	-510'000.00	-497'930.80
Séances, représentation et délégations	-120'000.00	-159'246.85	-110'000.00	-123'531.85
Formation professionnelle	-10'000.00	-20'756.27	-10'000.00	-12'661.55
Promotions	-20'000.00	-17'489.70	-15'000.00	-31'960.00
Locaux	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00	-24'000.00
Frais généraux	-45'000.00	-61'519.65	-25'000.00	-50'794.95
<b>EXPLOITATION IMMEUBLE (DÈS 01.07.2014)</b>	<b>38'000.00</b>	<b>8'277.70</b>	<b>13'000.00</b>	<b>-16'270.25</b>
Loyers encaissés	76'000.00	74'514.00	71'000.00	81'370.00
Charges d'exploitation	-25'000.00	-29'840.95	-45'000.00	-35'552.65
Amortissements immeuble	0.00	-25'000.00	0.00	-50'000.00
Intérêts hypothécaires	-13'000.00	-11'395.35	-13'000.00	-12'087.60
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (EBITDA)</b>	<b>2'000.00</b>	<b>62'446.63</b>	<b>56'000.00</b>	<b>30'688.35</b>
<b>AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, IMPÔTS</b>	<b>-2'000.00</b>	<b>-54'847.05</b>	<b>-45'500.00</b>	<b>-24'742.00</b>
Provision Capa'Cité	-10'000.00	-10'000.00	-15'000.00	-10'000.00
Amortissements	-5'000.00	-7'871.95	-28'000.00	-12'547.00
Produits & charges extraordinaires	0.00	1'731.35	0.00	0.00
Impôts directs	-2'500.00	-3'706.45	-2'500.00	-2'195.00
Variation provisions au bilan	15'500.00	-35'000.00	0.00	0.00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0.00</b>	<b>7'599.58</b>	<b>10'500.00</b>	<b>5'946.35</b>

# A VOTRE SERVICE!

ORGANIGRAMME  
AU 31 MAI 2019

NOTRE FÉDÉRATION COMPTE 60 MEMBRES.

SUR LE PLAN DES AFFAIRES, CES MÊMES MEMBRES COUVRENT ENVIRON LE 90 % DU MARCHÉ NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET DU GÉNIE CIVIL.

## COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Président	O. Haussener (2011*)
Vice-président	J. M. Meroni (1989)
Membres	P.-Ph. Freitag (2000) Ch. Guinchard (2005) U. Hübscher (2001) G. Mettraux (2019) J.-L. Pagani (2011) T. Rossetti (2014) X. Roulet (2007) M. Zuttion (2019)

\* Date de nomination par l'Assemblée générale  
J. Friedrich et L. Risse ont terminé leur mandat

## SECRÉTARIAT

Secrétaire général	J.-C. Baudoin
Responsable de l'office technique	G. Dall'Omo, mai 2018
Resp. Admin & finances	M. Donzé / L. Girardier, novembre 2018

## DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION À LA COMMISSION PARITAIRE

Président de la Commission	Pierre-Philippe Freitag
	Olivier Haussener
	Christian Guinchard
	Urs Hübscher
	Jean-Claude Baudoin

## UNE « PREMIÈRE » À COLOMBIER BIENVENUE À BLERTA ALUSHAJ

**LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?  
PLUS QU'UN SIMPLE OBJECTIF, C'EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE  
POUR LA FNE !**

Alors, nous avons fait le pas, nous avons choisi d'engager à notre tour une jeune personne pour l'accompagner sur le chemin de la connaissance professionnelle.

Une soixantaine de jeunes élèves ont ainsi répondu à notre appel d'offre, entre les mois d'avril et de mai écoulés. Et Blerta Alushaj a remporté notre adhésion. Trois ans durant,

nous serons ses références professionnelles et nous vous remercions de lui réserver un bel accueil.

Blerta Alushaj habite chez ses parents, à Neuchâtel. Elle a 16 ans et a terminé sa scolarité obligatoire au collège du Mail. Elle aime la danse et la lecture. Mais beaucoup la lecture !



## VIFS REMERCIEMENTS

**LA GRANDE PETITE ÉQUIPE DE LA FNE REMERCIE TOUS LES MEMBRES DE LEUR CONFIANCE ET DE LEUR FIDÉLITÉ.**

A Colombier, entre 2018 et 2019, elle a relevé avec succès un défi de taille :

- accompagner Monique Donzé jusqu'aux premiers jours d'une retraite mille fois méritée après un quart de siècle de dévouement ;
- former Laurie Girardier aux multiples missions quotidiennes ;
- consolider les compétences de Giuliano Dall'Omo après le départ de Yann Maillet en 2018.

A trois, la FNE est forte comme quatre ! Quatre comme demain avec l'arrivée de notre première apprentie...

## AVEC LES FÉLICITATIONS DE LA FNE LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN CFC

### MAÇONNERIE

- 1. LEUBA Olivier**, Spinedi SA, meilleure moyenne générale, avec une note de **5,1**.
- 2. MANTUANO Mattia**, R. Mantuano Sàrl, meilleure moyenne générale, avec une note de **5,1**.
- 3. LAMBELET Nolwenn**, Lambelet Construction, 3<sup>e</sup> meilleure moyenne générale, avec une note de **5**.
- 4. TREUTHARDT Jordan**, Arrigo & Tonon SA, 3<sup>e</sup> meilleure moyenne générale, avec une note de **5**.

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM	ENTREPRISE
BREGNARD Romain	Spinedi SA
DE OLIVEIRA MOTA Micael	Paci SA
DIOGO MONTEIRO Kevin	Bieri & Grisoni SA
FAVRE Jonathan	Zuttion Construction SA
FINGER Nastien	Laurent Schumacher
MARQUES Domingos Micael	F. Bernasconi & Cie SA
MONTAVON Valentin	Arrigo & Tonon SA
SANTOS DA SILVA André	Article 32
STRAUSS Boris	Bieri & Grisoni SA
TRONCA Pasquale	F. Piemontesi SA

### CONSTRUCTEURS DE ROUTES

- 1. PICCI Yvan**, TTT Sàrl Boudevilliers, meilleure moyenne générale, avec une note de **5**

Puis, dans l'ordre alphabétique...

NOM	ENTREPRISE
DA SILVA CONCEIÇÃO Dany	Marti Travaux Spéciaux SA
DESCOMBES Terry	S. Facchinetti SA
DROZ-DIT-BUSSET Mathias	Duckert SA

## LES NOUVEAUX MACHINISTES EN 2018

NOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
<b>SIEGENTHALER Andy</b>	M2, M3, M7 dumper	S. Facchinetti SA (meilleure moyenne, avec 5,7)

Puis, dans l'ordre alphabétique...

CARINHAS ANDRE DA CONCEIÇÃO Paulo	M2, M3	Colas Suisse SA
CHÂTEAU Tom	M2	Zmoos SA
FERREIRA MARQUES Emanuel Alexandre	M2, M3, M6	Bieri & Grisoni SA
GONZALES PEREZ José Luis	M2, M3	Colas SA
HUMBERT-DROZ Claude	M2	BSC Construction Sàrl
JEAN-MAIRET Nathan	M2	Zmoos SA
MATTHEY-DE-L'ENDROIT Jérémy	M2	Zmoos SA
OLIVEIRA COSTA Ricardo	M6	S. Facchinetti SA
SPATIG Mike	M2	Zmoos SA
VIEIRA DE JESUS José Manuel	M6	S. Facchinetti SA

## LES NOUVEAUX GRUTIERES EN 2018

NOM	CATÉGORIE	ENTREPRISE
<b>BILLOD Alexandre</b>	A	MGO Réalisations SA (meilleure moyenne avec une note de 5,6)

Puis, dans l'ordre alphabétique...

ALMEIDA RODRIGUES Ricardo Filipe	B	Tschilar Baut AG
DE OLIVEIRA LIMA Nuno Miguel	B	MGO Réalisations SA
DOS SANTOS CRUZ Sergio	A	S. Facchinetti SA
STOPPA Anthony	A	S. Facchinetti SA
SUSANA DOS SANTOS Nuno Miguel	A	S. Facchinetti SA
ZELLER Cédric	B	F. Bernasconi et Cie SA
SANCHES CORREIA Sajic	A	S. Facchinetti SA
DUVAUCHEL Cédric	B	F. Bernasconi et Cie SA

## LES NOUVEAUX CHEFS D'ÉQUIPE, BÂTIMENT ET GÉNIE CIVIL

NOM	ENTREPRISE
<b>DORNIER Romain</b>	Bieri & Grisoni SA (meilleure moyenne, avec 5,2)
<b>FREY Yohan</b>	G. Frey & Fils SA (meilleure moyenne, avec 5,2)

Puis, dans l'ordre alphabétique...

AESCHLIMANN Mike	André Chaignat & Fils SA
BRANCHAREL Grégoire	Marti Travaux Spéciaux SA
CATTET Didier	Von Arx SA
DOMINGUES FERRETE Helder	F. Bernasconi & Cie SA
GONCALVES RICARDO Manuel	G. Cacciamano
GROSS Thierry	Antiglio SA
LOPES DA COSTA Henrique	Stéphane Mauron SA
MONNOT Sylvain	Colas Suisse SA
ROSSI Ludovic	G. Frey & Fils SA
VIEIRA CARDOSO Armando	F. Bernasconi & Cie SA



**FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS**

Longues-Raies 13 - 2013 Colombier  
Tél. 032 843 41 30 - Fax 032 843 41 31

[info@fne.ch](mailto:info@fne.ch)  
[www.fne.ch](http://www.fne.ch)